



# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Service

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Commune de Lestrem  
Correspondant : M. le Maire  
Place du 8 mai 45  
62136 LESTREM  
☎ 03.21.61.30.10  
☎ 03.21.61.30.19  
✉ [marchespublics@ville-lestrem.fr](mailto:marchespublics@ville-lestrem.fr)

### **Retrait/ Envoi du Dossier :**

Mairie de Lestrem- Service Marchés Publics  
Retrait du dossier sur la plate-forme de dématérialisation : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### **Lieu d'exécution des prestations:**

Les départs auront lieu de la Ferme des Loisirs rue des Mioches, du Restaurant municipal, de l'école élémentaire rue des Mioches, de l'école maternelle Henri Cousin, du Centre Sportif rue des Mioches, 62136 Lestrem. Ainsi, que des déplacements locaux, régionaux ou hors-région.

### **Objet du marché :**

**Déplacements des enfants des écoles et des centres de loisirs durant l'année scolaire 2010/ 2011.**

### **Lots :**

Lot n°1 : Déplacements courants des enfants des écoles et des centres de loisirs  
Lot n°2 : Divers déplacements ponctuels d'enfants ou d'adultes  
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

### **Durée du marché :**

Le marché commence le 2 Septembre 2010 et se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2011 inclus.

### **Délai minimum de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Modalités de financement et de paiement:**

Ressources propres à la commune.

### **Caractéristiques principales:**

Refus des variantes.

### **Justifications à produire :**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC4 : lettre de candidature
- DC5 : déclaration du candidat
- DC6 : déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé
- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner,
- déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionné aux articles L5212-1 à L5212-4 du Code du Travail,
- la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,
- déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

- certificats de qualification professionnel (copie certifiée de l'inscription au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes, copie de la licence pour le transport international de voyageurs par route pour compte d'autrui et effectué par autocars et autobus, certificats d'identité professionnelle ou références de prestations attestant de la compétence du candidat, justifications des capacités professionnelles, techniques ou financières d'un ou plusieurs sous-traitants, certificats de conformité à des spécifications ou à des normes)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du code du travail,
- attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger,
- DC7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger,
  - ◇ Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**Critère d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, soit le prix des prestations (40 points), engagement sur la ponctualité du service à assurer (25 points), moyens et matériels proposés(20 points), et compétences (15 points).

**Type de procédure :**

Marché à procédure adaptée (ouvert) article 28 du Code des Marchés Publics.

**Introduction des recours :**

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de LILLE

143, rue Jacquemars Gielée

BP 2039

59014 Lille Cedex

Tél : 03.20.63.13.00

Fax : 03.20.63.13.47

Service auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements concernant l'introduction des recours

Greffé du Tribunal Administratif de LILLE

143, rue Jacquemars Gielée

BP 2039

59014 Lille Cedex

Tél : 03.20.63.13.00

Fax : 03.20.63.13.47

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

**Date limite de réception des offres :**

09 Août 2010 à 16 :00

**Date d'envoi du présent avis :**

7 Juillet 2010 au BOAMP